

FOREXPO 2016

LES BIENS « SANS MAITRE »

Implication des Collectivités limousines sur la thématique du foncier forestier

Les Communes Forestières

L'interlocuteur privilégié des élus pour toutes les questions liées à la forêt, à la filière et à l'utilisation du bois.

Qui sommes-nous ?

Depuis 80 ans, les Communes Forestières œuvrent du niveau local jusqu'au niveau national, pour valoriser le patrimoine forestier des Collectivités et placer la forêt au cœur du développement local.

Nos missions

Les missions du réseau des Communes Forestières sont de :

- **faire valoir les intérêts de ses adhérents;**
- **former et informer les Collectivités ;**
- **accompagner les élus dans leurs rôles vis-à-vis de la forêt : propriétaires de forêt (mais pas obligatoirement), aménageurs du territoire et consommateurs de bois.**

Les Communes Forestières

l'Union Régionale des Collectivités Forestières Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

- Créée le 26 MAI 2016
- Présidée par Michel Castan



Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME « DYNAMIC bois 2015 »
« Valoriser et améliorer les forêts des collectivités ne bénéficiant pas du régime forestier pour augmenter la mobilisation des bois et approvisionner les chaufferies bois des territoires »



L'action des Communes Forestières sur le foncier

- Issu d'un constat partagé :
 - Une problématique forte pesant sur la mobilisation efficace de la ressource forestière
 - Un enjeu majeur d'aménagement dans les territoires ruraux
 - Des évolutions législatives récentes
 - Une légitimité des élus à s'impliquer sur la question

Une expérimentation sur le foncier forestier

- Une approche innovante sur un territoire Limousin :

la Communauté de Communes de Bourganeuf – Royère de Vassivière

- Un taux de boisement avoisinant les 60 %
- Une forêt privée à 90 %
- Plus de 20 entreprises de 1^{ere} et 2^{nde} transformation du bois
- Une volonté politique forte des élus sur la thématique forestière
 - Réalisation d'un Plan de développement de massif et d'un Plan d'apro territorial
 - Constitution d'une forêt inter communale

Une expérimentation sur le foncier forestier

Trois axes de travail :

- Le foncier forestier public non intégré au régime forestier
- Le foncier forestier privée en déshérence

• Les Biens vacants et sans maître

- Un travail spécifique mené par l'Office National des Forêts sur une commune du territoire

Recherche des biens sans maître

Une méthodologie en plusieurs étapes

1. Un travail méthodique à partir des matrices cadastrales
2. Une enquête minutieuse auprès des habitants du village
3. Une demande d'origine de la propriété au service de la publicité foncière
4. Un travail d'enquête généalogique complémentaire à partir des informations obtenues

Recherche des biens sans maître

Résultats

- A l'issue de l'étape 1 : **55** propriétés présumées sans maître représentant **101** ha
- A la fin du travail : **12** propriétés « sans maître » représentant **15** ha (de 27 m² à 5ha)

1 mois et demi de travail à temps plein...mais 80% des propriétés identifiées en 3 jours

Perspective pour la commune

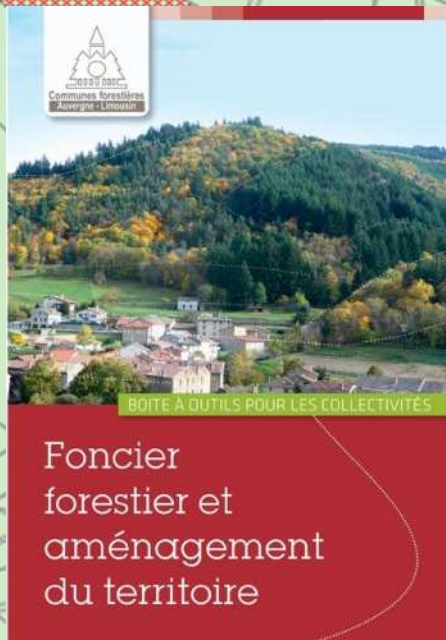
Projet en cours....

- Appréhension d'un bien vacant et sans maître de 5 ha au patrimoine communale (GSF)
- Echange de la parcelle enclavée dans la forêt intercommunale avec la Communauté de Communes
- Intégration au Régime Forestier

L'action des Communes Forestières sur le foncier

A L'issu de ce travail :

- Parution de la boîte à outil du foncier forestier et de l'aménagement du territoire à destination des collectivités



- Mise en place d'un projet d'accompagnement des collectivités limousines sur le foncier forestier dans le cadre de l'AMI DYNAMIC Bois

L'action des Communes Forestières sur le foncier

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME « DYNAMIC bois 2015 »
« Valoriser et améliorer les forêts des collectivités ne bénéficiant pas du régime forestier pour augmenter la mobilisation des bois et approvisionner les chaufferies bois des territoires »

